

ANNEXE 11 - ATTESTATION POUR PRIORITE POUR RAPPROCHEMENT DE CONJOINT, PACSE OU CONCUBIN

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

PRIORITE POUR RAPPROCHEMENT DE CONJOINT, PACSE OU CONCUBIN (interne ou externe)

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

N° DGI :

Grade :

Direction actuelle :

Atteste sur l'honneur remplir les conditions pour l'octroi de la priorité demandée.

Je suis séparé(e) de mon conjoint pour raisons professionnelles au 1^{er} mars de l'année de mutation ou avant

Je serai séparé(e) à une autre date
(la préciser)

Je détiens les pièces justificatives nécessaires à l'obtention de cette priorité et je m'engage à les fournir, sans délai auprès de ma direction, **dès la parution du projet de mouvement**. A défaut, ma mutation sera annulée.

A _____, le _____

(signature de l'agent)

JUSTIFICATIFS A PRODUIRE A POSTERIORI

I - POUR UN RAPPROCHEMENT EXTERNE OU INTERNE AU LIEU D'EXERCICE DU CONJOINT, PACSE OU CONCUBIN :

<input type="checkbox"/> Conjoint, pacsé ou concubin Agent DGFIP :	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de justificatif. - Agent pacsé : justificatif d'imposition commune prévue par le CGI
<input type="checkbox"/> Conjoint, pacsé ou concubin exerçant une Activité salariée :	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation employeur ou bulletin de salaire établi depuis moins de trois mois mentionnant le lieu d'exercice de la profession. - Agent pacsé : justificatif d'imposition commune prévue par le CGI
<input type="checkbox"/> Conjoint, pacsé ou concubin exerçant une Activité Libérale/commerciale/agricole :	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation ou document officiel établi depuis moins de trois mois prouvant l'exercice et le lieu de l'activité. - Agent pacsé : justificatif d'imposition commune prévue par le CGI
<input type="checkbox"/> Recherche d'un emploi :	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation ou récépissé établi depuis moins de trois mois justifiant de l'inscription au Pôle Emploi ; - et attestation d'employeur ou document officiel ou bulletin de salaire attestant d'une période d'emploi dans le département au cours de l'année précédant celle du mouvement. - Agent pacsé : justificatif d'imposition commune prévue par le CGI

II - POUR UN RAPPROCHEMENT EXTERNE SUR LE DEPARTEMENT DU DOMICILE LIMITROPHE A CELUI DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE :

- Pièces énumérées au paragraphe I selon situation.
et Avis TH ou attestation d'assurance de l'habitation principale.

III - POUR UN RAPPROCHEMENT INTERNE AU DOMICILE DU COUPLE :

- Pièces énumérées au paragraphe I selon situation.

CADRE RESERVE AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (à servir après examen des pièces)

Avis direction sur la priorité :

Priorité à accorder :

Demande des pièces justificatives le :

Priorité à refuser :